

125

# LA FAMILLE SOUPIRAN

PAR

PIERRE-GEORGES ROY



LEVIS

—  
1935





# LA FAMILLE SOUPIRAN

PAR

PIERRE-GEORGES ROY



LEVIS

—

1935

CS90  
S594  
1935  
fol.  
c. 2

LA FAMILLE SOUPIRAN

PAR

PIERRE GEORGES ROY



LEVEE

1933

## LA FAMILLE SOUPIRAN

—  
SIMON SOUPIRAN  
—

L'acte de mariage de Simon Soupiran le dit originaire de la paroisse de Saint-Michel, en Gascogne. D'un autre côté, son contrat de mariage le désigne ainsi: "Simon Soupiran, fils de défunt maître Anthoine Soupiran, vivant notaire royal de la ville de Saint-Sévère, province de Guienne, et de défunte Catherine Laborde". Le contrat de mariage, il nous semble, offre plus de garanties de véracité que l'acte de l'état civil. Il se fait à tête reposée, moins à la hâte, souvent sur les notes écrites des parties contractantes. Nous serions plutôt porté à croire que Simon Soupiran venait de Saint-Sévère, province de Guienne.

Simon Soupiran apprit le métier de chirurgien. A cette époque, l'état de chirurgien était plutôt un métier puisque le chirurgien était en même temps barbier.

Sous le régime français, peu de vaisseaux partaient pour des navigations océaniques sans avoir un chirurgien à leur bord. Soupiran, croyons-nous, fut d'abord chirurgien de navire. Au mariage de Soupiran, à Québec, le 26 août 1700, les témoins du marié sont Pierre Richard, capitaine, Jean Rochet, maître-charpentier, Elie Boucher et Nicolas Pyon, tous membres de l'équipage du navire le *Bien-Aimé*, "de présent en la rade devant cette ville". Ceci ne laisse-t-il pas supposer que Soupiran était chirurgien du navire en question ?

M. Soupiran, après son mariage, abandonna sa vie un peu errante pour s'établir à Québec comme chirurgien. Il y exerça son état pendant près d'un quart de siècle et il se créa une forte clientèle.

Simon Soupiran décéda à Québec le 9 février 1724 et fut inhumé le lendemain dans le cimetière paroissial (1).

Il avait épousé, à Québec, le 26 août 1700, Marthe Bélanger, veuve de Etienne Souhé (2). Cette dernière avait eu de sa première union cinq enfants que M. Soupiran éleva comme ses propres enfants. Madame Soupiran décéda chez son fils, le curé Soupiran, au Château-Richer, le 18 mars 1741. Du mariage Soupiran-Bélanger étaient nés cinq enfants:

I

MARIE-LOUISE SOUPIRAN

Née à Québec le 10 septembre 1701.

Mariée, à Québec, le 10 juillet 1727, à Charles Courtois, fils de feu Simon Courtois et de Martine Prenice (3).

Cette union fut de courte durée. M. Courtois décéda avant le 24 juin 1736. En 1741, nous voyons que la veuve Courtois résidait avec son frère, le curé du Château-Richer. Le recensement paroissial de Québec, en 1744, nous apprend qu'elle habitait alors avec son autre frère, le chirurgien Soupiran, à Québec.

II

FRANÇOISE SOUPIRAN

Née à Québec le 24 octobre 1702.

Mariée à Québec, le 9 février 1728, à Pierre Maufils,

---

(1) Les Archives de la province de Québec possèdent le singulier compte qui suit du chirurgien Soupiran: "Mémoire des remèdes et barbes que M. Rageot doit à Simon Soupiran, savoir: — du 17 juillet 1714, une médecine pour le fils de M. Rageot. De plus, doit M. Rageot pour quinze mois de barbe à raison de 10 francs par année. marché avec le sieur Rageot et sa famille pour l'année de barbe se monte à 15 mois. Le tout à 13 livres 10 sols". M. Soupiran était dans toute la force du mot un chirurgien-barbier !

(2) Contrat de mariage devant le notaire Louis Chambalon, à Québec, le 25 août 1700.

(3) Contrat de mariage devant le notaire Jacques Barbel, à Québec, le 10 juillet 1727.

écrivain au Magasin du Roi, fils de défunt Julien Maufls et de Madeleine Cloutier (1).

Madame Maufls décéda à Québec le 8 décembre 1747. Elle laissait une nombreuse famille.

III

SIMON SOUPIRAN

Le continuateur de la lignée.

IV

LOUIS-FRANÇOIS SOUPIRAN

Né à Québec le 26 janvier 1706.

Ordonné prêtre à Québec le 23 septembre 1730, M. Soupiran fut d'abord vicaire à la cathédrale puis chargé de la cure de Sainte-Anne de Beaupré. En 1728, le chapitre de Québec, pendant la vacance du siège, avait nommé M. Le Chasseur curé inamovible du Château-Richer. En prenant possession du siège de Québec, Mgr Dosquet força M. Le Chasseur à lui remettre ses lettres de nomination, le Chapitre n'ayant pas le droit de fixer les curés. L'évêque chargea alors M. Soupiran de desservir le Château-Richer (1734).

Il y avait dix ans que M. Soupiran agissait comme curé du Château-Richer lorsque M. de Miniac, vicaire capitulaire, s'avisait de renvoyer M. Le Chasseur dans son ancienne paroisse.

L'abbé Auguste Gosselin raconte ainsi le conflit qui suivit l'acte de M. de Miniac :

“Un des premiers actes de M. de Miniac, comme vicaire capitulaire, nous paraît aujourd'hui assez étrange. Il avait à Québec un ami, Roger LeChasseur, qui végétait depuis longtemps, en quête d'un canonicat qu'il n'obtint jamais et, en attendant le canonicat, d'une position sortable. LeChasseur était français, et l'un des six curés, fixés autrefois par le Chapitre, auxquels Mgr Dosquet avait demandé leur démission et ôté leurs cures. Miniac décide de le placer et de

(1) Contrat de mariage devant le notaire Jacques Barbel, à Québec, le 8 février 1728.

lui rendre sa cure du Château-Richer. Mais il y a un obstacle : la cure n'est pas vacante ; elle est occupée et bien desservie depuis dix ans par un excellent missionnaire canadien, M. Soupiran, frère du docteur Soupiran, médecin des Ursulines, dont la famille est très estimée à Québec. Pour fournir à M. de Miniac une raison, ou du moins un prétexte de faire partir Soupiran, LeChasseur soulève contre lui une partie de sa paroisse ; et en effet l'on voit arriver un jour à Québec une troupe de jeunes gens qui viennent demander à grands cris qu'on leur rende leur ancien curé LeChasseur ; ils ne veulent plus du curé actuel. Le Chapitre refuse de les entendre ; mais Miniac profite de l'occasion des troubles survenus au Château-Richer pour ôter à Soupiran sa cure et nommer LeChasseur à sa place :

“Cette cure vous appartient de droit, dit-il à son ami ; vous y avez été fixé autrefois par le Chapitre ; l'Evêque n'avait pas le droit de vous en démettre ; la démission forcée que vous avez donnée était nulle et non avenue ; vous étiez curé du Château-Richer, vous avez toujours continué à l'être de droit ; vous l'êtes encore et je ne fais aujourd'hui que confirmer votre possession. Faites valoir vos droits.”

“Soupiran reconnaît humblement que comme simple missionnaire il n'a aucun droit à la cure du Château, quoiqu'il la desserve de son mieux depuis dix ans. Mais il s'en rapporte à la charité et au bon vouloir du Chapitre. Il a avec lui sa vieille mère, âgée de quatre-vingts ans, et une soeur veuve dont il est le seul soutien. Les troubles “occasionnés au Château par M. LeChasseur” ont fait une telle impression sur sa mère qu'elle est devenue paralytique, elle a perdu l'esprit, elle est incapable de se remuer. Il demande en grâce qu'on attende au moins au printemps pour le faire partir du Château. “Ma vieille mère déclare, ajoute-t-il, qu'elle ne sortira pas du presbytère, “à moins qu'on ne l'assomme.” Du reste, ajoute-t-il encore, “ma conduite et mes moeurs sont irrépréhensibles. Qu'on veuille bien ne pas me condamner sans m'entendre, sur la plainte de quelques factieux.”

“Le Chapitre lui est évidemment sympathique. Il tient “une assemblée extraordinaire le 24 octobre, après vêpres, au son de la cloche, et dans les formes prescrites, “pour prendre

en considération les provisions de curé données par son vicaire capitulaire à M. LeChasseur. Voici le résultat de ses délibérations :

“M. le Doyen a représenté l'ordre ou mandement de M. de Miniac, en date du 22 octobre de la présente année (1740), dont lecture a été faite en présence du dit sieur Miniac, lequel s'est retiré ensuite, après avoir exposé ses raisons, pour en délibérer ; et le Chapitre ayant remarqué que le dit sieur Miniac n'ordonne point au dit sieur LeChasseur de se servir du droit qu'il a sur la cure du Château-Richer, mais seulement du droit qu'il peut avoir sur la dite cure, le dit Chapitre a déclaré que le dit sieur LeChasseur n'avait aucun droit sur la dite cure, l'ayant abandonnée depuis neuf années. Fait en l'assemblée capitulaire les jour et an que dessus. (signé) Chartier de Lotbinière, doyen, Fornel, secrétaire.”

“Cela fait, le Chapitre conseille à M. Soupiran de rester tranquille dans sa cure, lui disant même qu'il peut faire “ses provisions d'hiver”.

“De son côté, Miniac maintient sa décision, ordonne à Soupiran de quitter le Château, et sur son refus conseille à LeChasseur de le poursuivre devant la Prévôté pour le faire partir.

“Et, en effet, le 31 octobre, Soupiran reçoit une assignation d'avoir à comparaître devant la Prévôté le 4 novembre. Il s'en défend, et la veille du jour fixé pour l'audition de la cause, il écrit au juge “qu'il ne peut comparaître, ayant une mère à l'extrémité, à qui les troubles arrivés dans sa paroisse ont donné le coup de mort. La charité et la religion, ajoute-t-il, ne se trouvent guère dans un procédé si violent et qui n'a point d'exemple dans ce pays.”

“Le lendemain, cependant, la Prévôté entend la cause de LeChasseur et décide que la démission de la cure du Château, exigée par Mgr Dosquet, était nulle et non avenue, et que M. LeChasseur, quoique absent de sa cure depuis plus de huit ans, était encore curé du Château. Soupiran, par conséquent, doit s'en aller dans les quinze jours, et lui laisser la place.

“LeChasseur se hâte, dès le lendemain, de faire signifier ce jugement à son confrère Soupiran par l'huissier Val-

let; puis il envoie son ménage au Château-Richer.

“Soupiran en appelle alors au Conseil Supérieur du jugement de la Prévôté, et l’audition de la cause est fixée au 14 novembre.

“Mais sur les entrefaites, on apprend soudain que M. de Miniac vient de s’embarquer incognito pour la France. Il n’en a donné avis ni au Chapitre, ni au Doyen, ni à qui que ce soit.

“Il s’était aperçu sans doute que sa position n’était plus tenable à Québec, où le Chapitre paraissait décidé à contrecarrer ses mesures arbitraires.

“Comme à Montréal, les Français font place aux Canadiens. Et en effet le Chapitre s’assemble à la première nouvelle du départ de M. de Miniac, manifeste sa surprise de ce départ imprévu, précipité, sans permission préalable, déclare vacante la charge de vicaire capitulaire et nomme immédiatement pour la remplir son grand pénitencier Thierry Hazeur.

“Tout cela met fin, comme par enchantement, à l’affaire Soupiran-LeChasseur. On fait comprendre à ce dernier qu’en insistant sur son prétendu droit à la cure du Château-Richer, il risque de perdre toute chance à l’obtention d’un canonicat. Il se tient tranquille, l’appel de Soupiran au Conseil Supérieur n’a plus sa raison d’être: il restera au Château-Richer, comme il l’a demandé, jusqu’au printemps suivant” (1).

M. Soupiran après son départ du Château-Richer demeura quelques mois à Québec puis, en octobre 1741, son évêque lui confiait la cure de L’Islet qu’il garda jusqu’à sa mort, arrivée le 8 juillet 1745 (2).

## V

### CHARLES SOUPIRAN

Né à Québec le 15 septembre 1708.

Probablement décédé en bas âge.

(1) *L’Eglise du Canada*, 2<sup>e</sup> partie, p. 417.

(2) L’acte de sépulture de M. Soupiran ne se trouve pas dans les registres de L’Islet mais dans le cahier des comptes de cette paroisse pour 1745 il est fait mention d’une somme payée à Joseph Tondreau “pour l’enterrement de M. Soupiran”.

SIMON SOUPIRAN

Né à Québec le 7 février 1704, il était le fils aîné de Simon Soupiran et de Marthe Bélanger.

Simon Soupiran étudia la médecine et la chirurgie avec son père. Il s'établit à Québec et, à la mort du docteur Soupiran aîné, il hérita de sa nombreuse clientèle. On voit qu'en 1751 M. Soupiran était chirurgien-juré de l'Amirauté de Québec.

Il fut médecin du monastère des Ursulines de Québec de 1742 à sa mort, et rendit de grands services à cette communauté.

M. Soupiran décéda à Québec le 18 juin 1764, et les Dames Ursulines, en souvenir de tout ce qu'il avait fait pour elles, reçurent sa dépouille mortelle dans leur chapelle.

Le docteur Soupiran avait épousé, à Québec, le 16 mai 1727, Marie-Anne Gautier, fille de feu Jean-Baptiste Gautier et de Marie-Madeleine Guyon (1). Elle décéda à Québec le 8 octobre 1735. En secondes noces, à Québec, le 26 juin 1736, le docteur Soupiran épousa Marie-Jeanne Avisse, veuve de François-Trefflé Rottot (2). Elle décéda le 19 septembre 1750.

De ses deux mariages, Simon Soupiran eut onze enfants :

I

CHARLES-SIMON SOUPIRAN

Le continuateur de la lignée.

II

MARIE-ANNE SOUPIRAN

Née à Québec le 1er août 1728.

Décédée au même endroit le 8 mai 1733.

---

(1) Contrat de mariage devant le notaire Florent de la Cetièrre, à Québec, le 16 mai 1727.

(2) Contrat de mariage devant le notaire Henry Hiché, à Québec, le 24 juin 1736.

III

PIERRE-SIMON SOUPIRAN

Née à Québec le 1er août 1729.

Marié, à Saint-Michel d'Yamaska, le 11 octobre 1768, à Marie-Barbe Sicard, fille de Pierre Sicard (1).

IV

LOUISE-FRANÇOISE SOUPIRAN

Née à Québec le 6 septembre 1731.

Elle entra au noviciat des Ursulines de Québec le 18 février 1751, à l'âge de dix-neuf ans et demi, et fit profession le 15 mai 1753 sous le nom de Mère Sainte-Ursule (2). Elle décéda le 23 avril 1770.

Les *Annales des Ursulines* disent de cette Sainte religieuse: "Elle avait toujours été d'une santé chancelante et peu capable de suivre nos saintes observances; mais, son adresse et sa volonté suppléaient au défaut de ses forces; ce qui, joint à une piété sincère et soutenue, en a fait, pendant les dix-neuf années de sa vie religieuse, un vrai trésor pour notre monastère. Sa maladie a été longue et bien douloureuse, mais sa fidélité, pendant toute sa vie, à bien remplir tout ce qu'elle pouvait de nos saintes obligations, lui a attiré de grandes grâces de Dieu "tant il est vrai que Dieu exauce jusqu'aux désirs du coeur, et que, comme dit quelque part le livre de l'Imitation, c'est faire beaucoup que d'aimer beaucoup et bien faire ce que l'on fait."

V

FRANÇOIS SOUPIRAN

Né à Québec le 18 juillet 1733.

Décédé à Lorette le 24 août 1733.

VI

LOUIS-MICHEL SOUPIRAN

Né à Québec le 8 septembre 1734.

---

(1) On lit à la marge de l'acte de mariage: "Pierre-Simon Soupiran, fils du docteur Soupiran, de Québec".

(2) Constitution de dot aux Ursulines de Québec pour Louise-Françoise Soupiran, fille de Simon Soupiran. acte de Lanoullier des Granges, 7 avril 1753.

Il n'est pas mentionné au recensement de Québec fait en 1744, ce qui nous permet de supposer qu'il décéda en bas âge.

VII

MARIE-CHARLOTTE SOUPIRAN

Née à Québec le 29 septembre 1735.

Mariée, à Québec, le 7 janvier 1757, à François-Gaspard Hiché, fils de Henry Hiché, conseiller au Conseil Supérieur, et de défunte Marguerite Le Gardeur de Saint-Pierre (1). M. Hiché qui était officier dans les troupes du détachement de la marine, décéda en France en 1763.

En secondes noces, Marie-Charlotte Soupiran devint, le 10 décembre 1764, la femme de Joseph Arnoux, apothicairer (2). C'est M. Arnoux qui, le 13 septembre 1759, eut l'honneur de panser l'héroïque Montcalm qui venait d'être blessé à mort. C'est lui qui l'avertit que sa blessure était mortelle et qu'il n'en avait plus que pour quelques heures à vivre. M. et Mme Arnoux partirent pour la France le 30 août 1766 et ne revinrent pas au pays.

VIII

MARIE-LOUISE SOUPIRAN

Née à Québec le 27 août 1737.

Décédée à Beauport le 29 août 1737.

IX

ELIZABETH SOUPIRAN

Née à Québec le 27 juillet 1738.

Mariée, au même endroit, le 16 novembre 1756, à Pierre Pétrimoult, fils de feu Michel Pétrimoult, négociant, et de Louise Maillou (3).

(1) Contrat de mariage devant le notaire Barolet, à Québec, le 24 décembre 1756.

(2) Contrat de mariage devant le notaire Jean-Claude Panet, à Québec, le 18 décembre 1764.

(3) Contrat de mariage devant le notaire Claude Barolet, à Québec, le 12 novembre 1756.

Le 12 août 1766, Agathe Trefflé Rottot, veuve de Jacques Imbert, ancien conseiller au Conseil Supérieur, demeurante au château de Gatines, juridiction de Joigny, en Bourgogne, pour donner des preuves de l'amitié et affection qu'elle a pour sa soeur utérine, Elisabeth Soupiran, épouse de Pierre Pétrimoulx, lui passait une rente annuelle de trente-sept livres dix sols à elle due par Germain Maillou, de Beauport (Acte de J.-C. Panet, notaire à Québec, 12 août 1766).

X

MARIE-MARGUERITE SOUPIRAN

Née à Québec le 11 septembre 1739.

Décédée au même endroit le 17 janvier 1740.

XI

LOUIS SOUPIRAN

Né à Québec le 2 août 1742.

Décédé à Lorette le 19 août 1742 (1).

—

CHARLES-SIMON SOUPIRAN

Fils aîné du chirurgien Simon Soupiran et de Marie-Anne Gautier, il naquit à Québec le 4 mai 1728.

Fils et petit-fils de médecin, il embrassa lui aussi la carrière médicale.

Comme son père, M. Soupiran fut médecin du monastère des Ursulines de Québec et laissa un souvenir impérissable dans cette maison.

Lors du siège de Québec par les Américains, en 1775, M. Soupiran fut nommé chirurgien de la compagnie des volontaires de la milice canadienne-française.

En 1780, le docteur Soupiran était marguillier de l'Oeuvre et Fabrique de Notre-Dame de Québec.

M. Soupiran décéda à Québec le 11 février 1784.

---

(1) Mgr Tanguay donne un douzième enfant à Simon Soupiran, Marie Soupiran, qu'il fait naître à Québec le 20 juillet 1755. Madame Soupiran était décédée depuis près de cinq ans.

Il avait épousé, à Québec, le 30 août 1751, Marie-Anne Jacquin Philibert, fille du bourgeois Nicolas Jacquin Philibert, illustré par le roman de William Kirby, *Le Chien d'Or* (1). Elle décéda le 12 juillet 1756, et le docteur Soupiran épousa en secondes noces, le 8 janvier 1757, Marie-Louise Roussel, fille de Joseph Roussel et de Marie-Madeleine Gauvreau (2).

Dans la *Gazette de Québec* du 1er avril 1784, nous trouvons l'annonce suivante: "A vendre à bon marché, remèdes et médicaments de toutes espèces chez madame veuve Soupirant, à Québec".

Des deux mariages du docteur Soupiran étaient nés:

I

BERNARD SOUPIRAN

Né à Québec le 28 juin 1752.

Décédé au même endroit le 5 novembre 1752.

II

CHARLES-BERNARD SOUPIRAN

Né à Québec le 30 octobre 1753.

Le 7 décembre 1756, cinq mois après la mort de sa mère, on lui donna un tuteur. Que devint-il ensuite ? Peut-être ne se rendit-il pas à l'âge d'adulte.

III

MARIE-ANNE SOUPIRAN

Née à Québec le 5 juillet 1756.

Décédée avant le 7 décembre 1756.

IV

CHARLES SOUPIRAN

Né à Québec le 25 octobre 1757.

Décédé au même endroit le 4 novembre 1758.

---

(1) Contrat de mariage devant le notaire Jean-Claude Panet, à Québec, le 28 août 1751.

(2) Contrat de mariage devant le notaire Antoine-Jean Saillant, à Québec, le 4 janvier 1757.

V

ANTOINE SOUPIRAN

Né à Québec le 11 septembre 1759.

Décédé au même endroit le 29 septembre 1759.

VI

LOUISE-CATHERINE SOUPIRAN

Née à Québec le 16 février 1765.

Mariée, au même endroit, le 9 octobre 1787, à Louis Bourdages, fils de feu Raymond Bourdages, marchand à la Baie des Chaleurs, et de Esther Leblanc (1).

Louis Bourdages est célèbre dans l'histoire de nos luttes politiques. Marin, cultivateur, notaire, etc., il fut pendant plus de trente ans membre de la Chambre d'Assemblée. Il fut un des champions de nos premières revendications politiques. Ses idées étaient peut-être trop avancées sur certains points. Si son esprit avait été plus pondéré, peut-être aurait-il rendu de plus grands services à son pays.

Louis Bourdages décéda à Saint-Denis-sur-Richelieu le 20 janvier 1835. Il habitait cette paroisse depuis 1790. Madame Bourdages était décédée dans la même paroisse le 21 mars 1828. Une notice nécrologique publiée dans la *Minerve* du 16 février 1835 dit que Bourdages goûta avec son épouse un bonheur sans nuage. Ils eurent une nombreuse famille. L'un des fils de Bourdages, Remi-Séraphin, siégea avec lui à la Chambre d'Assemblée (2).

APPENDICE

*Acte de sépulture de Simon Soupiran*  
(Québec, 10 février 1724)

Le dixième février mil sept cent vingt quatre, dans le cimetière de cette paroisse, a été inhumé Simon Soupiran, Me chirurgien de cette ville, décédé le jour précédent dans la

(1) Contrat de mariage devant le notaire Pierre-Louis Deschenaux, à Québec, le 6 octobre 1787.

(2) Sur Louis Bourdages on peut consulter J.-Edmond Roy, *Histoire du notariat*; l'abbé J.-B.-A. Allaire, *Histoire de Saint-Denis de Richelieu*; F.-J. Audet, *Louis Bourdages*.

foy catholique après avoir reçu les derniers sacremens; pre-  
sens aud. enterrement Jean-Baptiste Brassard, Me Pierre  
Dupont et plusieurs autres.

Boullard

*Acte de mariage de Simon Soupiran et de Marthe Bélanger*  
(Québec, 26 août 1700)

Le vingt-sixiesme jour du mois d'aoust de l'an mil sept  
cent, après la publication des trois bancs de mariage faicte  
le 1er le 22, le 2e le 24, et le 3e le 25e, du présent mois et an,  
d'entre Simon Soupirant, chirurgien, fils d'Antoine Soupi-  
rant et de Catherine Laborde, ses père et mère, de la paroisse  
de St Michel de St Sévère, en Gascongne, d'une part, et  
de Marthe Beslanger, veufve de feu Estienne Souhait, de  
cette paroisse et évesché, d'autre part, et ne s'estant découvert  
aucun empeschement légitime, je François Dupré, curé de  
Québec, les ay marié selon la forme prescrite par nostre mè-  
re Ste Eglise, en présence du Sr Pierre Richart, capitaine de  
la *Bien Aimée*, Jean Rochet, charpentier du dit vaisseau, Elie  
Boucher, Nicolas Pyon, le dit Jean Rochet a déclaré ne sça-  
voir signer, les autres ont signé, l'épouse a aussy déclaré ne  
sçavoir signer.

Simon Soupiran — Richard — Eli Boucher — Nicolas  
Pion — François Dupré.

*Acte de sépulture de Mme Simon Soupiran*  
(Château-Richer, 18 mars 1741)

L'an mil sept cent quarante un, le dix-huitième du mois  
de mars, a été inhumée dans le cimetièrre de cette paroisse,  
Marthe Bellanger, veuve du sieur Soupiran, décédée d'hyer,  
âgée de quatre vingt trois ans, munie des Sacremens de pé-  
nitence et de l'extrême onction, par Mr Desgly, curé de St-  
Pierre dans l'isle St-Laurent, en présence des Srs François  
Verreau et Noyers, lesquels ont déclaré ne sçavoir signer de  
ce enquis suivant l'ordonnance.

J. Resche, ptre C.

*Acte de naissance de Louise Soupiran*  
(Québec, 10 septembre 1701)

Le dixième jour de septembre mil sept cents un, a été baptisée par moy ptre du séminaire de Québec, Marie-Louise, née du jour d'hyer, fille de Mr Simon Soupiran, Me chirurgien, de cette ville de Québec, et de Marthe Bellanger, sa femme. Le parein a esté Antoine La Garde, marchand, de cette ditte ville, et la mareine Louise Le Maître, lesquels ont signé de ce requis selon l'ordonnance.

Simon Soupiran — A. Lagarde — Louise Le Maître  
— Pocquet, Ptre.

*Acte de mariage de Charles Courtois et de Marie-Louise Soupiran*  
(Québec, 10 juillet 1727)

Le dixième juillet mil sept cent vingt sept, après avoir reçu la dispense des bans par Monseigneur l'évêque et ne s'étant découvert aucun empeschement de mariage d'entre le Sr Charles Courtois, fils de deffunt Sr Simon Courtois, bourgeois de Beauvais, en Picardie, et de Damlle Albertine France, d'une part, et Dlle Marie-Louise Soupiran, fille de defft sieur Simon Soupiran, chirurgien, de Québec, et de dame Marthe Bélanger, de Québec, d'autre part, ne s'étant découvert aucun empêchement nous soussigné curé du dit Québec, vicaire et official général du dioceze, après avoir reçu leur mutuel consentement, les avons marié suivant les formes de la Sainte Eglise. Presens: Mre Louis Maufiles Prestre, M. François Soupiran, ecclésiastique, les sieurs Simon Soupiran et Pierre Maufiles, et autres soussignés.

Maufiles ptre — Courtois — Marie-Louise Soupiran — Franc. Soupiran Ec. — Simon Soupiran — Françoise Soupiran — P. Maufiles — Boullard.

*Acte de naissance de Françoise Pétronille Soupiran*  
(Québec, 24 octobre 1702)

Le vingt-quatriesme jour du mois d'octobre de l'an mil sept deux, a esté baptisée par moy prestre curé de Québec Françoise Pétronille, née le vingt-deuxiesme jour de ce mois,

filles du Sr Simon Soupirant, chirurgien, et Marthe Bélanger, sa femme; le parain a été Pierre Gabaret, capitaine de Roy du navire nommé *la loire*, et la maraine dame Françoise Charlotte, veuve de mons<sup>r</sup> Pachot, comtesse de St-Laurent, lesquels ont signé

C. F. Juchereau Pachot de St Laurent — Gobaret — Simon Soupiran — François Dupré.

*Acte de mariage de Pierre Maufiles et de Françoise-Pétronille Soupiran (Québec, 9 février 1728)*

Le neuvième février mil sept cent vingt huit, la dispense des bans ayant été accordée par nous soussigné grand vicaire du diocèse et curé de Québec, pour bonnes raisons sans avoir découvert aucun empêchement de mariage d'entre le Sr Pierre Maufiles, fils de defunt Julien Maufiles et Magdeleine Cloutier, demeurant aud. Québec, d'une part, et dlle Françoise Petronille Soupiran, fille de defunt sieur Simon Soupiran, chirurgien, dud. Québec, et de Marthe Bellanger, d'autre part, nous après avoir pris leur mutuel consentement, les avons marié selon les formes de la sainte Eglise. Présens les sieurs Soupiran, ecclésiastique, Barbel, notaire, Soupiran, chirurgien, Bernard Bauve, bourgeois dud. Québec.

P. Maufiles — Françoise Soupiran — Soupiran, ec. — Simon Soupiran — Barbel — Bernard — Marie De Prés — Bauve — Boullard, curé.

*Acte de sépulture de Mme Pierre Maufiles, née Soupiran (Québec, 8 décembre 1747)*

Le huit décembre mil sept cent quarante sept, a été inhumée dans le cimetière de cette paroisse Françoise Soupirant, âgée de quarante ans, femme du Sr Pierre Maufiles, décédée d'hyer, munie des sacrements de notre mère Ste Eglise; ont été présens à la dite inhumation Jean Brassard, Guillaume Taphorin et plusieurs autres parents et amis témoins.

Poulin Ptre

*Acte de naissance de Louis-François Soupiran*  
(Québec, 26 janvier 1706)

---

Le 26 janvier 1706, a esté baptisé par moy sousigné Louis François, né le jour d'hyer, fils du Sr Simon Soupiran, chirurgien, et Marthe Bellanger, sa fe. Le parain a esté Me François du Montier, secrétaire de Monsieur de Vaudreuil, gouverneur général en tout ce pays, et la maraine Louise Allemand, fe du Sr Brousse, lesquels ont signé.

Louise Alemand — Dumontier — Simon Soupiran — F. Dupré.

*Acte de naissance de Charles Soupiran*  
(Québec, 15 septembre 1708)

---

Le quinzième iour de septembre 1708, a esté baptisé par moy curé de Québec Charles né d'aujourd'huy, fils de Simon Soupiran, Me Chirurgien, de cette ville, et de Marthe Belanger, sa femme; Le parrein a esté le sieur Charles Guillimin et la mareine Damlle Marie Anne Rivard, lesquels ont signé de ce requis.

Guillimin — Soupiran — Marie-Anne Rivard — Pochet.

*Acte de naissance de Simon Soupiran*  
(Québec, 7 février 1704)

---

Ce septiesme jour du mois de febvrier de l'an mil sept cent quatre, a esté baptisé par moy prestre, curé de Québec, Simon, né le 5 du présent mois et an, fils du Sr Simon Soupiran, chirurgien, et Marthe Belanger, sa fe; le parain a été Monsieur de La Forest, capitaine, et la marraine Mde de Viannay, lesquels ont signé

M. F. V. Pachot de Viannay — François De Laforest — Simon Soupiran — François Dupré.

*Acte de sépulture de Simon Soupiran* (Québec, 18 juin 1764)

---

Le dix huit juin mil sept cens soixante quatre, a été inhumé dans l'église des Dames Ursulines de cette ville, le

sieur Simon Soupiran, chirurgien, décédé le seize du dit mois, muni des sacrements, âgé de soixante deux ans : étoient présents Mrs Francheterre, Lajus, Dubarry et Dénéchaud, chirurgiens, et beaucoup d'autres personnes.

J. Fél. Récher, curé

*Acte de mariage de Simon Soupiran et de Marie-Anne Gauthier (Québec, 16 mai 1727)*

Le seizième may mil sept cent vingt sept, après avoir reçu dispense des bans par écrit de Monseigneur l'évêque de Québec et n'ayant sceu aucun empêchement de mariage, entre Simon Soupiran, fils de deffunt Sr Simon Soupiran et de Marthe Bellanger, d'une part, et Marie-Anne Gauthier, fille de deffunt Sr Jean-Baptiste Gaultier et de Marie-Magdelene Guyon, d'autre part, tous de la dite paroisse de Québec, nous soussigné curé et official du dit Québec, après avoir pris le consentement mutuel des susdits époux, les avons solennellement marié en présence des Srs Soupiran, Marchand et Fresnay ecclésiastique, et du Sr Louis-Pierre André, sieur des Islets, et de dame Claude Fredin et de Damlle Marie du Roy.

Simon Soupiran, Marie-Anne Gautier, Courtois, C. Fredin, André, Soupiran, eccl., Marie Roy Boisclair, J. Fresnay, eccl., P. Maufils, André Désilets, Ét. Marchand, eccl., Marie Després, L. André, Françoise Soupiran, Louise Soupiran, Marie-Élisabeth Gauthier. Boullard, curé

*Acte de sépulture de Mme Simon Soupiran, née Gautier (Québec, 8 octobre 1735)*

Le huitième octobre mil sept cent trente cinq, a été inhumé dans le cimetièrre, le corps de Marie-Anne Gautier, épouse du Sr Simon Soupiran, âgée d'environ trente ans, décédée le jour précédent, après avoir été confessée et receu l'extrême onction; furent présents Mrs Frichet, Gervais et autres.

Plante, ptre.

*Acte de mariage de Simon Soupiran et de Marie Avisse*  
(Québec, 26 juin 1736)

---

L'an mil sept cent trente six, le vingt six de juin, par la permission de Mr Plante, curé de la paroisse de Notre-Dame de Québec, et Mr Miniac, vicaire général du diocèse, ayant dispensé des trois bans, entre Mr Simon Soupirant, chirurgien de cette ville et de cette paroisse, veuf de feu Marie-Anne Gautier, d'une part, et de Marie Avisse, veuve de feu M. François Rottote, marchand, de cette ville, aussy de cette paroisse, d'autre part, je soussigné, supérieur des Récollets du couvent de Québec, ay reçu leur mutuel consentement de mariage avec les sérémonies prescrites par la Ste Eglise, en présence de Mr Beaudouin, chirurgien dans cette ville, et Mr Besanzon, marchand, qui ont signez avec moy ce jour et an que dessus. Ainsy signé à l'original. Simond Soupirant, Marie Avisse, Beaudouin, Besanzon, frère. Félix Pain, supérieur des Récollets de Québec. Nous soussigné chanoine de Québec y faisant les fonctions curiales certifions que la copie cy dessus est conforme à l'original en feuille volante n'ayant pas été portée sur ce registre en son lieu et quantième pour de bonnes raisons. En foy de quoi, nous avons signé ce 30 août 1736.

Plante, ptre.

*Acte de sépulture de Mme Simon Soupiran, née Avisse*  
(Québec, 19 septembre 1750)

---

Le dix neuf de septembre mil sept cens cinquante, a été inhumée dans le cimetièrre de cette paroisse, dame Marie-Jeanne Havis, femme de Mr Soupiran, major des chirurgiens de cette ville, décédée la nuit du dix-sept au dix-huit de ce mois, âgée d'environ cinquante ans. Etoient présents Joseph Descarreaux, Guillaume Taphorin, La Terreur et autres.

Lamic, ptre

*Acte de naissance de Marie-Anne Soupiran*  
(Québec, 1er août 1729)

—  
Le premier jour d'aoust mil sept cent vingt-neuf, par nous curé de Québec, a été baptisée Marie-Anne, née le dit jour, du légitime mariage de Me Simon Soupiran, chirurgien, et de Damlle Marie-Anne Gautier, dud. Québec. Le parrein a été le Sr Philippe Carrero, négociant de Louisbourg, la marreine Dame Marthe Bellanger, veuve de feu Sr Soupiran, laquelle a dit ne scavoir signer de ce enquisse.

Carrerot fils — Simon Soupiran — Boullard

*Acte de sépulture de Marie-Anne Soupiran*  
(Québec, 8 mai 1733)

—  
Le huitième may mil sept cent trente-trois a été entermée dans le cimetièrre de ce lieu, par Mr DeThonancourt, Marie-Anne, fille du Sr Soupirant, décédée la nuit précédente, âgée de quatre ans ou environ.

Boullard, curé

*Acte de naissance de Pierre-Simon Soupiran*  
(Québec, 1er août 1730)

—  
Le premier jour d'aoust mil sept cent trente, par nous curé de Québec, a été baptisé Pierre Simon, né le dit jour, du légitime mariage de Sr Simon Soupiran et de Damlle Marie-Anne Gaultier, dud. Québec. Le perrein a été le Sr Pierre Maufils, bourgeois de Québec; la marreine Dlle Elizabeth Gaultier, femme du Sr Rotaut.

Soupiran — P. Maufils — Marie-Elizabeth Gaultier  
Rortote — Bouffard.

*Acte de mariage de Pierre-Simon Soupiran et de Marie-Barbe Sicard (Saint-Michel d'Yamaska, 11 oct. 1768)*

—  
L'an mil sept cent soixante-huit, le onze octobre, après la publication de deux bans par deux dimanches consécutifs, ayant eu la dispense d'un ban, entre Pierre Soupirant dit Mesin d'une part et Marie-Barbe Sicard, native de Contre-

coeur, sans qu'il se soit trouvé aucun empêchement, je soussigné, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale, avec les cérémonies prescrites par la Sainte Eglise Romaine, en présence de Pierre Sicard, le père de l'épouse et de Joseph-Louis, Paul, Jean-Baptiste Dauphiné, Étienne Foret, Louis Laplante et plusieurs autres qui ont déclaré ne savoir signer.

Alexis Maguet, ptre jésuite

*Acte de naissance de Louise-Françoise Soupiran  
(Québec, 6 septembre 1731)*

Le sixiesme septembre mil sept cent trente et un, par nous curé de Québec, a été baptisée Louise-Françoise, née le jour précédent, du légitime mariage du Sr Simon Soupiran Me chirurgien, et Dlle Marie-Anne Gautier, dud. Québec. Le parrein a été le Sr Jean Antoine Bedout, négociant; la marreine Dame Françoise Soupiran, femme du Sr Maufils.

Bedout — Soupiran — Françoise Soupiran — Maufils — Boullard.

*Acte de naissance de François Soupiran (Québec, 18 juillet  
1733)*

Le dix-huit juillet mil sept cent trente-trois, je soussigné, prêtre vicaire de Québec, ay baptisé françois né d'aujourd'huy fils de Mr Simon Soupirant, Mtre chirurgien de cette ville, et de demoiselle Marie-Anne Gautier, son épouse, le parain a esté le Sr Pierre Rottot et la maraine Dle Marie-Louise Soupirant, qui ont signé avec le père.

P. Rottot — Soupiran — Marie-Louise Soupiran

Chrétien Le Chasseur, Ptre

*Acte de sépulture de François Soupiran (Lorette, 24 août  
1733)*

Aujourd'huy, vingt-quatre du mois d'aoust, de l'an mil sept cent trente-trois, par nous, prêtre soussigné, a été inhumé dans le cimetièrre de ce lieu François, âgé d'environ un

mois, fils du Sr François Soupirand, chirurgien de Québec, et de.....; le dt enfant décédé d'hier chez Louis Trudel, habitant de cette paroisse, son nourricier. En foy de quoy, j'ay signé les présentes.

Jacrau, ptre Ide, E. de M.

*Acte de naissance de Louis-Michel Soupiran (Québec, 8 septembre 1734)*

—  
L'an mil sept cent trente-quatre, ce huitiesme septembre, je prestre, docteur de Sorbonne, curé de Québec, ay baptisé Louis-Michel, né de légitime mariage de Monsieur Simon Soupiran, chirurgien en cette ville, et de Marie-Anne Gauthier, ses père et mère. Le parrain a été Monsieur Louis-Frédéric de Valmur, secrétaire de Monsieur l'intendant; la marraine a été madame Marie-Anne Denys de Saint-Simon, épouse de Monsieur Berthier, chirurgien du Roy en cette dite ville, le père présent a signé avec nous et les dits parein et mareine.

Soupiran — L.-F. de Valmur — M.-A. Denys — Bertier — Lyon St-Ferréol, curé.

*Acte de naissance de Marie-Charlotte Soupiran (Québec, 29 septembre 1735)*

—  
Le vingt-neufe septembre mil sept cent trente-cinq, par moy, vicaire de Québec, a été baptisée Marie-Charlotte, née d'hier, fille de Mr Simon Soupirant, Mre. chirurgien, en cette ville, et de Dlle Marie-Anne Gautier, son épouse, le parain a été Mr Charles Vincelot; la maraine dlle Marie-Thérèse Damours, veuve du Sr Bondy, qui ont signé avec le père présent.

Vincelotte Desilest — Soupiran — Marie-Thérèse D'Amour de Plaine, veuve Bondy — T. LaJanière — Chrétien Le Chasseur, Ptre.

*Acte de mariage de François-Gaspard Hiché et de Marie-Charlotte Soupiran (Québec, 7 janvier 1757)*

Le sept janvier mil sept cent cinquante-sept, sur la dispense de deux bans accordée par Mgr l'évêque et après la publication d'un ban de mariage faite au prône de notre messe paroissiale, entre le Sr François-Henri-Gaspar Hiché, fils de Mr maître Henri Hiché, conseiller au Conseil Supérieur de ce pais, et de deffte dame Marguerite Le Gardeur, ses père et mère de cette paroisse, d'une part, et demoiselle Charlotte Soupirant, fille du Sr Simon Soupirant, chirurgien de l'Amirauté, et de deffunte Dlle Marie-Anne Gautier, ses père et mère, aussi de cette paroisse, d'autre part, ne s'étant découvert aucun empêchement au dit mariage, nous curé de Québec, soussigné, avons reçu leur mutuel consentement et leur avons donné la bénédiction nuptiale suivant la forme prescrite par notre mère la Ste-Eglise et ce en présence du Sr Simon Soupirant père, du Sr Charles Soupirant, frère, de Dlle Louise Courtois tante de l'épouse, du Sr Pierre Prétrimoulx, son beau-frère, de Mr Me Jacques Imbert, Coner au Conseil Supérieur de ce pays, du Sr Médard Vallet de Chevigny, lesquels ont signé avec nous ainsy que les époux, lecture faite.

Chevigny — Hiché — L. Soupirant, veuve Courtois — Charlotte Soupirant — P. Petrimoulx — Soupirant fils — Soupirant — Imbert — J.-F. Recher, curé.

*Acte de mariage de Joseph Arnoux et de Marie-Charlotte Arnoux (10 décembre 1764)*

Le dix décembre mil sept cens soixante-quatre, sur la dispense des trois bans de mariage et du temps prohibé de l'Avent accordée le cinq dudt mois par Mre Perrault, chanoine et vicaire général du diocèse, en faveur de Mr Alexandre-Joseph-Xavier Arnoux, marchand apoticaire, natif de la ville et paroisse de St-Paul au diocèse de Vence (?) demeurant en cette ville, fils de feu sieur Alexandre Arnoux et de Dlle Lucrece Musse, son épouse, d'une part, et en faveur de Dlle Charlotte Soupirant, de cette ville, veuve du sieur Gaspar

Hiché, lieutenant d'infanterie, fille de feu Sieur Simon Soupirant et de défunte Dlle Marie-Anne Gaultier, son épouse, d'autre part: ne connoissant aucun empêchement au dit mariage entre le dit sieur Arnoux et la dite Dlle Charlotte Soupirant, nous, soussigné prêtre de la Compagnie de Jésus, avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale suivant la forme prescrite par notre Mère, la Ste-Eglise; et ce avec le consentement de Monsieur Jean-Félix Récher, curé de Québec, soussigné, et en présence de Me Jean-Claude Panet, notaire royal, du sieur Michel Cureux et Joseph Launière, amis de l'époux, et du sieur Charles Simon Soupiran, frère de l'épouse et du sieur Pierre Pétrimoulx, beau-frère de l'épouse, qui ont signé ainsi que les époux, lecture faite.

Cureux — Soupiran — Launière — Arnoux — Panet  
Soupiran Petrimoulx — J.-Fél. Récher, curé.

*Acte de naissance de Marie-Louise Soupiran*  
(Québec, 27 août 1737)

Le vingt neuvième aoust de l'année mil sept cent trentevicaire de Québec, ay baptisé Marie-Louise, née d'aujourd'huy, fille du Sr Simon Soupiran et de Dlle Marie Avis, sa femme; le parain a été le Sr Pierre Jehanne, la mareinne Dlle Louise-Catherine Rotot, qui ont signé avec le père présent.

Pre Jehanne — Louise-Catherine Rottot — Soupiran —  
Chrétien Le Chasseur, Ptre.

*Acte de sépulture de Marie-Louise Soupiran (Beauport, 29 août 1737)*

Le vingt-sept aoust mil sept cent trente-sept, par moy sept, est décédée en la communion de notre mère Ste Eglise, une fille de Mr Soupirant, chyrurgien, bourgeois de Québec, aagée de quelques jours, et a été par nous prêtre soussigné, missionnaire à Beauport, inhumée dans le cimetièrre de cette paroisse, en présence de Louis Parent et de Simon Dumontiers, qui ont déclaré ne savoir signer de ce enquis suivant l'ordonnance.

Poulin, Prêtre

*Acte de naissance de Elisabeth Soupiran (27 juillet 1738)*

Le vingt septième juillet mil sept cent trente-huit par nous vicaire de Québec, a été baptisée Elizabeth, née d'aujourd'hui, du légitime mariage de Mr Simon Soupirant et de Marie Avisse. Le parain a été Mr Bernard Bruguières, marchand, et la maraine Elizabeth Gaultier, qui ont avec le père signé avec nous, de ce requis suivant l'ordce.

Marie-Elizabeth Gautier Rottot — Soupiran —  
Bruguières — Guion Fresnay, Ptre.

*Acte de mariage de Michel Pétrimoulx et de Elisabeth Soupiran (Québec, 16 novembre 1756)*

Le seize de novembre mil sept cens cinquante-six, sur la dispense de deux bans accordée par M. l'évêque et après la publication d'un ban de mariage faite au prône de la messe paroissiale entre le sieur Pierre Pétrimoux, fils de feu sieur Michel Pétrimoux, négociant en cette ville, et de Dlle Louise Maillou, ses père et mère de cette paroisse, d'une part; et Dlle Elizabeth Soupirand, fille du sieur Simon Soupirand, chirurgien de l'Amirauté, et de défunte Dlle Marie Avis, ses père et mère, de cette paroisse, d'autre part; ne s'étant découvert aucun empêchement au dit mariage, nous soussigné prêtre commissaire, des RR. PP. Récollets, avons reçu leur mutuel consentement et leur avons donné la bénédiction nuptiale suivant la forme prescrite par notre Mère la Ste-Eglise; et ce de l'agrément de Monsieur le curé et en présence de Messieurs Soupirant, père de l'épouse, et Soupirant, frère de demoiselle Charlotte Soupirant, soeur de dame Pétrimoulx, épouse du Sr Jayat, mère de l'époux, de Maillou, oncle de l'époux, et de plusieurs autres parents et amis soussignés, avec les époux.

Emmanuel Crespel, Récollet, commiss pr. — Pierre Pétrimoulx — L.-M. Jayat — Imbert — Elisabeth Soupiran — Trefflé — Raymond — Soupiran — Dupont — Charlotte Soupiran — A. Petrimoulx — Chevigny — Soupiran, veuve Courtois — Imbert — Dominique Petrimoulx — Chevigny — Barolet — Vital Mailloux — Chevigny — Trefflet Dupont — J.-F. Récher, Ptre.

*Acte de naissance de Marie-Marguerite Soupiran (Québec,  
11 septembre 1739)*

L'onze septembre mil sept cent trente-neuf, par moy vicaire de Québec, a été baptisée Marie-Marguerite, née d'aujourd'hui, fille du Sr Simon Soupiran, Mtre chirurgien de cette ville, et delle Marie Avis, son épouse; le parain a été le Sr Marin Jehanne; la mareine, dlle Agathe Rottot, qui ont signé avec le père présent.

Soupiran — Agathe Rottot — Marin Jehanne — Chrétien LeChasseur, Ptre.

*Acte de sépulture de Marie-Marguerite Soupiran (Québec,  
17 janvier 1740)*

Le dix-sept de janvier de l'an mil sept cent quarante, a été inhumée dans le cimetière de cette paroisse, le corps de Marguerite, décédée de hier, âgée de trois mois ou environ, fille du Sr Soupirand, chirurgien en cette ville; présents Joseph des Careaux et autres.

Jacrau, Ptre

*Acte de naissance de Louis Soupiran (Québec, 2 août 1742)*

Le deuxième août mil sept cent quarante-deux, par nous curé de Québec, soussigné, Louis a été baptisé, né d'aujourd'hui, fils de Sr Simon Soupiran, chirurgien, et de Marie Avis, son épouse, de cette paroisse. Le parrein a été le Sr Louis Bodin, et la marreine dlle Agathe Rotot, lesquels ont signé.

Louis Bodin — Agathe Rottot — Soupiran — C. Plante

*Acte de sépulture de Louis Soupiran (Ancienne-Lorette, 29  
août 1742)*

L'an mil sept cent quarante-deux, le vingt-neuf aoust, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse, le corps de Louis, âgé de trois semaines, mort d'hier, fils du Sr Simon Soupiran, chirurgien de Québec; présents Charles et Baptis-

te Noreau, qui ont déclaré ne scavoir écrire ny signer, de ce requis suivant l'ordonnance.

Guion fresnay, Ptre

*Acte de naissance de Charles-Simon Soupiran (Québec, 4 mai 1728)*

Le quatriè. may mil sept cent vingt-huit, par nous sousigné, curé de Québec, a été baptisé Charles Simon, né led. jour, du légitime mariage de Mr Simon Soupiran, chirurgien dud. Québec, et de Damle Marie-Anne Gaultier. Le parrein a été M. Charles Courtois, bourgeois dud. Québec, la mareine Damlle Marie-Magdelene Guyon, veuve de M. Gaultier.

Soupiran — Courtois — Marie Des Prés — Soupiran, Ecc. — Marchand, Ecc. — Hazeur, Eccl. — Contrecoeur — Boullard, curé.

*Acte de sépulture de Charles-Simon Soupiran (Québec, 11 février 1784)*

Le onze février mil sept cent quatre-vingt-quatre, par nous curé de Québec, soussigné, a été inhumé dans l'allée du côté de l'épître de la chapelle Sainte-Anne, dans l'église cathédrale et paroissiale de cette ville, le corps de sieur Charles Siméon Soupiran, époux de Dlle Marie-Louise Rousselle, ancien marguillier de cette paroisse et chirurgien de cette ville, décédé depuis deux jours, âgé de cinquante-six ans environ, munie des sacrements; présents Le clergé et beaucoup de peuple.

Lefebvre, Ptre

*Acte de mariage de Charles-Simon Soupiran et de Marie-Anne Jacquin Philibert (Québec, 30 août 1750)*

Le trente d'août mil sept cent cinquante-un, sur la dispense de deux bans de mariage accordée le 23e du dt. mois, par Mgr l'Evêque en faveur du Sr Simon Soupiran, chirurgien, fils du Sr Simon Soupiran, chirurgien-major de M. l'amiral, et de défunte Dlle Marie-Anne Gautier, ses père et

mère de cette paroisse; et après la publication d'un ban de mariage, faite au prône de notre messe paroissiale le dimanche précédent entre le dit Sr Simone Soupiran, d'une part; et Dlle Marie-Anne Jaquin, fille du feu Sr Jacques-Pierre Jaquin et Dlle Marie-Anne Guérin ses père et mère, aussi de cette paroisse, d'autre part: ne s'étant découvert aucun empêchement au dit mariage, Nous curé, de Québec soussigné avons reçu leur mutuel consentement et leur avons donné la bénédiction nuptiale, suivant la forme prescrite par notre Mère la Ste-Eglise; et ce, en présence du Sr Simon Soupiran, père, du Sr Pierre Trefflé Rotot, oncle de l'époux, du Sr Nicolas Jaquin, frère, du Sr Louis Cugnet, oncle de l'épouse, de Mr Mtre François Gaultier, médecin, et conseiller au Conseil Supérieur de Québec, du Sr Jacques Imbert, trésorier de la Marine en ce pais, et autres parents et amis soussignés, ainsi que les époux lecture faite.

Gaultier — Soupiran — Imbert — L. Dunière — S. Cadet — Nicolas Jaquin — P. Trefflé Rottot — Panet — Moreau — C. Réaume — L. Pennisseaut — Marchand — Marie-Anne Jaquin — Soupiran — J.-F. Récher, curé de Québec.

*Acte de sépulture de Mme Charles-Simon Soupiran, née Jaquin Philibert (Québec, 12 juillet 1756)*

---

Le douze de juillet mil sept cens cinquante-six, par nous curé de Québec, soussigné, a été inhumée dans l'église paroissiale du dt lieu, Dlle Marie-Anne Jaquin Philibert, épouse du Sr Simon Soupiran, chirurgien, décédée le jour précédent, munie des sacrements, âgée de vingt-un ans environ. Etoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et plusieurs autres.

J.-F. Récher, Curé

*Acte de mariage de Charles-Simon Soupiran et de Marie-Louise Roussel (Québec, 8 janvier 1757)*

---

Le huit de janvier mil sept cens cinquante-sept, sur la dispense de trois bans de mariage accordée par Monseigneur

l'Évêque en faveur du sieur Charles-Simon Soupiran, chirurgien en cette ville, veuf de Dlle Marie-Anne Jaquin Philibert, fils du sieur Simon Soupiran, chirurgien de l'Amirauté, et de défunte Dlle Marie-Anne Gauthier, ses père et mère de cette paroisse, d'une part, et de Dlle Marie-Louise Roussel, fille de sieur Joseph Roussel t de Dlle Marie-Magdeleine Gauvereau ses père et mère, aussi de cette paroisse, d'autre part; ne connaissant aucun empêchement au dit mariage, nous curé de Québec, soussigné, avons reçu leur mutuel consentement et leur avons donné la bénédiction nuptiale suivant la forme prescrite par notre Mère la Ste-Eglise; et ce en présence du sieur Simon Soupiran père, du S. Pierre Petrimou, beau-frère de l'époux, du S. Joseph Roussel père de l'épouse, et du S. Bernard Cardenau qui ont signé ainsi que les époux lecture faite.

Soupiran fils — Louise Roussel — Cardenau — Soupiran — Roussel — P. Petrimoulx — J.-F. Récher, curé.

*Acte de naissance de Bernard Soupiran*  
(Québec, 28 juin 1752)

---

Le vingt huit juin mil sept cent cinquante deux, par nous vicaire, soussigné, a été baptisé Bernard, né aujourd'hui du légitime mariage du Sr Charles Soupiran, chirurgien en cette ville, et de demoiselle Marie Anne Jaquin, son épouse. Le parain a été le Sr Bernard Cardeneau, négociant en cette ville, et la maraine demoiselle Marie-Louise Soupiran, veuve de Mr Courtoy, lesquels ont signé avec nous.

Marie Louise Soupiran, veuve Courtois — Cardenau — Soupiran — Collet, Ptre.

*Acte de sépulture de Bernard Soupiran*  
(Québec, 5 novembre 1752)

---

Le cinquième jour de novembre de l'année mil sept cent cinquante deux a été inhumé dans le cimetièrre de cette paroisse, Bernard Soupiran, âgé de quatre mois, fils de Simon Soupiran et de Marie Anne Philibert, son épouse; étoient présents Guillaume Taphorin et autres.

Ch. Youville Dufrost, vic.

*Acte de naissance de Charles-Bernard Soupiran*  
(Québec, 30 octobre 1753)

---

Le trente octobre mil sept cens cinquante trois, par nous curé de Québec, soussigné, a été baptisé Charles-Bernard, né le jour précédent, du légitime mariage du Sr Charles-Simon Soupirant, chirurgien en cette ville, et de Dlle Marie-Anne Jaquin son épouse. Le parrain a été le sieur Bernard Cardenau, bourgeois en cette ville, et la marraine Dlle Angélique Fortier, qui ont signé avec nous, le père absent.

Fortier cadete — Cardenau — J.-F. Récher.

*Acte de naissance de Marie-Anne Soupiran*  
(Québec, 5 juillet 1756)

---

Le cinq juillet mil sept cent cinquante six, par nous vicaire soussigné, a été baptisé Marie-Anne, née le même jour, du légitime mariage du Sr Charles Soupirant, chirurgien en cette ville, et de dame Marie Anne Jacquin, son épouse. Le parrain a été Mr Jacques Imbert, conseiller au Conseil Supérieur de Québec, trésorier de la colonie et la marraine dame Marie Anne Guerin épouse du Sr Cardenau, soussignés.

Imbert, Marie-Anne Guerin — Soupirant — Vizien, vicaire.

*Acte de naissance de Charles Soupiran*  
(Québec, 25 octobre 1757)

---

Le 25 octobre (1757) mil sept sent cinquante sept, par nous curé de Québec, a été baptisé Charles, né du dit jour, du légitime mariage du sieur Charles Soupirant, chirurgien, dans cette ville, et de demoiselle Louisse Rousselle, son épouse. Le parrain a été le sieur Joseph Rousselle, grand père de l'enfant et la marraine EtlisaBete gautier, épouse du sieur Pierre Trefflé Rotote, lesquels ont signé ainsi que le père.

Soupirant — Elizabete Gaultier — Rottot — J.-F. Récher, curé.

*Acte de sépulture de Charles Soupiran*  
(Québec, 4 novembre 1758)

---

Le quatre novembre mil sept cent cinquante huit, a été inhumé Charles Soupiran, décédé le jour précédent, âgé d'un an, fils du Sr Charles Soupiran, chirurgien, et de Dlle Louise Roussel, son épouse, étaient présents Louis Bélanger et autres.

J.- F. Récher, curé

*Acte de naissance de Antoine Soupiran*  
(Québec, 11 septembre 1759)

---

Le onze septembre mil sept cent cinquante neuf, par nous curé de cette paroisse, soussigné, a été baptisé Antoine, né le sept du dit mois, du légitime mariage du Sr Charles Simon Soupiran, chirurgien, et de Delle Louise Roussel, son épouse. Le parain a été Mr Jean Etienne Jayat, négociant, et la maraine delle Louise Berthelot, soussignés ainsi que le père.

Soupiran — Louise Berthelot — Jayat — Soupiran —  
J. F. Récher, curé.

*Acte de sépulture de Antoine Soupiran*  
(Québec, 29 septembre 1759)

---

Le vingt neuf septembre mil sept cent cinquante neuf, a été inhumé Antoine Soupiran, décédé le jour précédent, âgé de trois semaines, fils du Sr Charles Simon Soupiran et de Dlle Louise Roussel, son épouse, étaient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, curé

*Acte de naissance de Louise-Catherine Soupiran*  
(16 février 1765)

---

Le seize février mil sept cent soixante cinq, par nous vicaire de Québec, soussigné, a été baptisée Louise Catherine, née d'aujourd'hui, du légitime mariage de sieur

Charles Soupirant, chirurgien en cette ville, et de demoiselle Louise Roussel ; a été parain Bernard Soupirant et marraine demoiselle Louise Catherine Roussel, soussignés, ainsi que le père.

Soupiran — Soupiran fils — Roussel — Saillant — P. Mennard, vic.

*Acte de mariage de Louis Bourdages et de Louise-Catherine Soupiran (Québec, 9 octobre 1787)*

Le neuf d'octobre mil sept cent quatre vingt sept, après la publication d'un ban de mariage faite au prône de notre messe paroissiale dimanche dernier entre sieur Louis Bourdages, fils de feu sieur Raymond Bourdages, vivant marchand à la Baie des Chaleurs, et dme Ester Le Blanc, d'une part, et Demoiselle Louise Catherine Soupiran, fille de feu Mons. Charles Simon Soupiran, vivant chirurgien en cette ville, et de Dame Marie Louise Roussel, demeurant en cette ville de Québec, ses père et mère, d'autre part. Les parties ayant obtenu dispense de deux autres bans de Monseigneur d'Almire coadjuteur de Québec restée entre les mains de Monsieur le Curé de Québec et ne s'étant découvert aucun empêchement au dit mariage, nous soussigné Curé de Québec avons reçu leur mutuel consentement et leur avons donné la bénédiction nuptiale selon la forme prescrite par notre mère la sainte Église et ce en présence des Srs Jean Marie Olivier Bourdages frère, Louis Sasseville beau-frère, Charlotte Bourdages soeur, Pierre Vincent cousin, Hypolite Laforce capitaine de vaisseau, Roger Lelièvre, amis de l'époux ; et de l'honorable Pierre Panet, l'un des juges de la cour des plaidoyers communs de ce district, Charles Berthelot, Michel Amable Berthelot d'Artigny, cousins ; Louis Marchand et Jean François Delinel, oncles, François Lajus chirurgien, ami de l'époux et autres soussignés ; lecture faite.

Louise C. Soupiran — P. Panet — Louis Marchand, J. F. Delinel — Louis Bourdages — H. Laforce — J. M. Olivier Bourdage — F. Lajus — Roger Lelièvre — F.

R. Marchand — Berthelote — Berthelot Dartigny —  
Pierre Vincent — G. Berthelot — Créquy Lelièvre —  
Aug. D. Hubert, Ptre, curé.

*Acte de sépulture de Mme Louis Bourdages, née Louise-  
Catherine Soupiran (Saint-Denis-sur-Richelieu,  
24 mars 1828)*

Le vingt quatre mars mil huit cent vingt huit, par nous, prêtre, curé de St-Charles, a été inhumé dans l'église de cette paroisse, le corps de Dame Louise Catherine Soupiran, épouse de Louis Bourdages, écuyer, notaire en cette paroisse, et un des membres du Parlement de cette Province, décédée le vingt-un du même mois, munie des sacrements et secours de l'Église, âgée de soixante-trois ans. Présents, outre un grand concours de peuple, Messieurs Louis Edouard Hubert, Pierre Grisé, Séraphin Cherrier, Joseph Goust Drolet, Louis Chicou Duvers, Timothé Franchère et autres qui ont signé avec nous.

Ls.-Ed. Hubert — P. Grisé — S. Cherrier — L. Chicou-Duvert — J.-F. Drolet — Tim. Franchère — Ol Chamard — Benjamin Franchère — J. B. Bédard — P. Robitaille, ptre.

*Acte de sépulture de Louis Bourdages (Saint-Denis-sur-  
Richelieu, 23 janvier 1835)*

L'an mil huit cent trente-cinq, Le vingt-trois janvier, par nous, curé de cette paroisse, soussigné, a été inhumé dans cette église, à l'entrée de la chapelle de Saint-André, le corps de Louis Bourdages, vivant, notaire public (écuyer), lieutenant-colonel, membre du Parlement Provincial, veuf de feu Louise Catherine Soupiran, décédé en cette paroisse depuis trois jours, à l'âge de soixante-dix ans. Étaient présents à l'inhumation le sieur Olivier Chamard, Jean Baptiste Alard, Eusèbe Cartier, Joseph Toussaint Drolet, Séraphin Cherrier, Louis Blanchard, François Tétu, Pierre Davignon, Louis Marchand, soussignés.

J.-T. Drolet — S. Cherrier — Eu. Cartier — L.-C. Duvert — F. Tétu — L.-R. Blanchard — J.-B. Allard — Olivier Chamard — Louis Marchand — F. Demers, ptre.